



Appel à candidatures Visiteurs internationaux 2018

Atlanstic2020 accueille en sabbatique des chercheurs étrangers pour une durée minimale de 6 mois. Venez visiter les équipes de recherche en Sciences du Numérique des Pays de la Loire avec possibilité de fractionner vos séjours sur une période de 3 ans.

Date de lancement : lundi 16 avril 2018

www.atlanstic2020.fr

- 1. Contexte et objectifs..... 2
- 2. Critères d'éligibilité : qui peut postuler ? 3
- 3. Comment soumettre ?..... 3
- 4. Procédure et critères de sélection..... 3
- 5. Calendrier..... 4
- 6. Comment déposer son projet ?..... 4
- 7. Annexe 1 - Les établissements concernés pour l'accueil des visiteurs internationaux..... 4
- 8. Annexe 2 : Les membres du collège Recherche et du bureau exécutif..... 4
- 9. Annexe 3 : Dossier de candidature 4



1. Contexte et objectifs

Dans le cadre de sa feuille de route internationale, le programme régional Atlanstic 2020 a conclu des accords de partenariat avec des instituts étrangers stratégiques pour le développement de ses domaines d'excellence scientifique et ses domaines d'innovation stratégiques. Ces accords portent en particulier sur la réalisation conjointe de mobilités « entrantes et sortantes ».

Atlanstic 2020 souhaite encourager l'accueil en sabbatique de chercheurs étrangers de laboratoires partenaires au sein de ses équipes de recherche. Ce programme de visites vise donc à financer des séjours d'une durée minimale de **6 mois fractionnable sur 3 ans**. Le plafond du financement est de **20K€ couvrant une participation aux frais de voyage et de résidence**. Ce financement pourra être complété par les établissements partenaires du programme. Il est prévu de financer **une dizaine d'invitations** sur la période 2018-2021.

Pour pouvoir postuler à une telle sabbatique, un chercheur doit :

- Exercer son activité principale hors du territoire français au sein d'un laboratoire partenaire du programme Atlanstic 2020.
- Disposer de l'autorisation écrite de son employeur.
- Proposer un programme de travail ambitieux, venant renforcer significativement le projet de recherche de l'équipe¹ d'accueil visée.
- S'engager à séjourner au sein de l'établissement porteur de sa candidature pendant la durée de la sabbatique. La durée de ce séjour est fractionnable, les dates des séjours étant fixées avec le responsable de l'équipe d'accueil suivant un planning prévisionnel fourni.
- S'engager à réaliser des publications communes avec les chercheurs du laboratoire d'accueil.
- S'engager à donner des conférences et des cours (ED, masters) à destination d'une audience plus large que les membres de(s) l'équipe(s) d'accueil,
- S'engager à faire apparaître le soutien Atlanstic 2020 pour tout travail scientifique réalisé lors de ses séjours ligériens.

Le laboratoire d'accueil s'engage quant à lui, à rédiger un bilan du séjour à l'issue de celui-ci, en insistant sur les synergies mises en place : publications communes, co-encadrement de thèses, invitations croisées, montage de projets coopératifs, organisation d'ateliers/conférences ...

L'Université de Nantes gère financièrement ce programme de visites internationales au titre du FEDER et des 15 partenaires du RFI Atlanstic 2020. Elle confie à la cellule opérationnelle du RFI la gestion des frais de séjours des bénéficiaires avec prise en charge de tout ou partie de leurs frais de voyage et de résidence, sur la base d'un per diem, à hauteur de 20 K€ .

Les partenaires Atlanstic 2020 en charge de l'accueil des lauréats garantissent un environnement de travail conforme aux standards internationaux.

¹ Le séjour dans plusieurs équipes Atlanstic 2020 est envisageable sous réserve d'un projet de recherche commun validé par leurs différents responsables.

2. Critères d'éligibilité : qui peut postuler ?

Le candidat doit être employé par un établissement membre d'un consortium partenaire du programme Atlanstic 2020 : Informatics Europe, IVADO au Québec, NII à Tokyo et CINVESTAV-CONACYT au Mexique. Chaque candidature doit être :

1. Portée par l'équipe de recherche d'un laboratoire Atlanstic 2020 dont le responsable attestera de la pertinence de la visite pour l'équipe et le laboratoire.
2. Soutenue par l'établissement partenaire d'Atlanstic 2020 qui accueillera le visiteur, sera garant la qualité de son environnement de travail et pourra le cas échéant participer au financement des frais de séjour.

3. Comment soumettre ?

La préparation des candidatures est du ressort des directeurs d'unité qui instruisent les dossiers en amont, en particulier en relation avec la stratégie internationale du RFI (<http://atlanstic2020.fr/filiere-numerique/international/>) et les priorités scientifiques de leurs laboratoires.

Nous suggérons que le projet, avant le dépôt officiel, fasse l'objet d'un échange préalable avec la direction scientifique du RFI qui s'assurera de son adéquation avec la feuille de route internationale et des possibilités d'accueil par un établissement ligérien.

Le dossier de candidature comprendra :

1. Un projet de recherche pour la durée du séjour, les résultats attendus et les dates des périodes de visites envisagées ;
2. Un curriculum vitae court ;
3. Les avis du responsable d'équipe et du directeur du laboratoire d'accueil porteur de la candidature ;
4. L'avis du membre du conseil scientifique représentant le consortium partenaire concerné² ;
5. L'autorisation de l'employeur ;
6. Le visa de l'établissement hôte.

4. Procédure et critères de sélection

Le porteur du projet rédige une proposition scientifique à partir de la trame en annexe.

1. La directrice opérationnelle du RFI Atlanstic 2020 s'assure de l'éligibilité de chaque candidature.
2. La direction scientifique d'Atlanstic2020 assistée de la direction du collège Recherche examinent les projets, émettent un avis sur chaque candidature et sélectionnent les projets qui seront proposés au bureau exécutif (voir annexe 2) pour financement.

Les critères de sélection sont, de manière non exhaustive, les suivants :

- Qualité scientifique du candidat ;
- Adéquation du projet scientifique avec celui de l'équipe et du laboratoire d'accueil ;
- Caractère original et novateur du projet avec un élément discriminant pour le territoire ;
- Conformité à la stratégie internationale du RFI et à ses partenariats privilégiés ;
- Impact attendu en termes de visibilité et de rayonnement international ;
- Etape suivante envisagée.

² Hélène Kirchner pour Informatics Europe, Katusmi Inoue pour NII, Gilles Savard pour IVADO.

5. Calendrier

| | |
|---|--------------------------------------|
| Lancement de l'AAP Visiteurs Internationaux | Lundi 16 avril 2018 |
| Clôture dépôt des dossiers vague 1 | 15 juin 2018 |
| Clôture dépôt des dossiers vague 2 | 2 novembre 2018 |
| Notification vague 1 | 2 juillet 2018 (démarrage septembre) |
| Notification vague 2 | 3 décembre 2018 (démarrage janvier) |

6. Comment déposer son projet ?

Selon le calendrier ci-dessus, les projets doivent être déposés par le directeur de laboratoire à l'origine de la proposition sur le site :

www.univ-angers.fr/RFI-atlanstic2020

La direction scientifique d'Atlanstic 2020 est à la disposition des porteurs de projet potentiels pour répondre à toutes questions relatives à cet appel :

- pierre.cointe@imt-atlantique.fr
- laurent.autrique@univ-angers.fr
- yannick.esteve@univ-lemans.fr

7. Annexe 1 - Les établissements concernés pour l'accueil des visiteurs internationaux

Sont concernés :

- Les trois Universités de Nantes, Angers et du Maine ;
- Les trois Ecoles ; Centrale Nantes, IMT Atlantique et ESEO.

8. Annexe 2 : Les membres du collège Recherche et du bureau exécutif

Le collège Recherche est constitué :

- Des représentants du LS2N (Claude Jard, Frank Plestan et Philippe Wenger), du directeur LARIS (Jean-Louis Boimond), du directeur du LERIA (David Lesaint) et du directeur du LIUM (Sylvain Meignier) ;
- Du directeur du labex CominLabs (Patrick Bouthemy) ;
- Du délégué scientifique du centre Inria Rennes Bretagne Atlantique (Ludovic Mé) ;

Le bureau exécutif est constitué :

- Du directeur scientifique (Pierre Cointe) et de ses deux adjoints de site (Laurent Autrique et Yannick Estève) ;
- De la directrice opérationnelle (Murielle Manin) ;
- Des directeurs des trois collèges :
 - Recherche : Frank Plestan et Philippe Wenger
 - Formation : Franz Jarry et Emmanuel Morin
 - Innovation : Gérard Le Bihan et Laurent Aubertin.

9. Annexe 3 : Dossier de candidature



Appel à candidatures Visiteurs internationaux 2018

Projet scientifique à déposer sur le site :

www.univ-angers.fr/RFI-atlanstic2020

à partir du lundi 16 avril 2018

1- Titre du projet, acronyme et mots-clés associés

2- Equipe, laboratoire et établissement d'origine du candidat

Equipe d'origine:

Nom équipe :

Nom du responsable:

Coordonnées (mail/tél)

Laboratoire de rattachement

Nom :

Nom du responsable

Coordonnées :

Partenaire Atlanstic 2020

- Informatics Europe : préciser établissement
- IVADO : préciser établissement
- NII
- CINVESTAV-CONACyT : préciser établissement

3- Equipe, laboratoire et établissement d'accueil

Equipe d'accueil :

Nom équipe :

Nom du responsable:

Coordonnées (mail/tél)

Laboratoire de rattachement

Equipe :

Coordonnées :

Etablissement d'accueil

- Université de Nantes
- Université d'Angers
- Université du Mans
- Ecole Centrale de Nantes
- IMT Atlantique
- ESEO

4- CV court du candidat

5- Description du projet

Originalité (novateur par rapport à l'état de l'art)

Excellence scientifique du projet attesté par des résultats déjà acquis

Verrous scientifiques visés

Eventuellement cofinancements obtenus

6 – Budget du projet

Le montant demandé est fonction de la durée du séjour (forfait de 130 €/jour)

Préciser les co-financements acquis ou en cours

Autorisation de l'employeur

7- Suite envisagée

Dont développement d'échanges internationaux.

8- Lettres de recommandation

Dont celle du représentant de l'institut partenaire au sein du conseil scientifique Atlanstic 2020

9- Lettre d'invitation du responsable d'équipe et du directeur de laboratoire

10-Visa du directeur de l'établissement d'accueil